

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 26 août 2013

Statuer sur une demande de remplacements permanents de
membres au sein des commissions parlementaires

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 934-20130917

QUÉBEC

Réunion du lundi 26 août 2013

Objet : Statuer sur une demande de remplacements permanents de membres au sein des commissions parlementaires

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale et président de la Commission
- M. Bédard (Chicoutimi), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Moreau (Châteauguay), leader parlementaire du gouvernement
- M. Deltell (Chauveau), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de remplacements permanents de membres au sein des commissions parlementaires

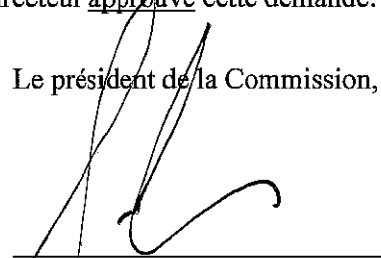
Concernant la demande adressée, le 19 août 2013 (annexe 1), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de procéder à plusieurs remplacements de membres au sein des commissions parlementaires, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



Jacques Chagnon

FA/mcm

Québec, le 26 août 2013

ANNEXE I

Demande du gouvernement au sujet
de modifications à la composition aux commissions parlementaires



Marjolain Dufour
Député de René-Lévesque
Whip en chef du gouvernement
Responsable de la région de la Côte-Nord

Québec, le 19 août 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Modifications à la composition des commissions parlementaires

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver les modifications suivantes à la composition des commissions parlementaires :

Que la députée de Mirabel remplace le député de Sanguinet et devienne membre de la Commission des institutions;

Que la députée des Îles-de-la-Madeleine remplace le député de Bonaventure et devienne membre de la Commission de la santé et des services sociaux;

Que le député de Sanguinet remplace la députée de Îles-de-la-Madeleine et devienne membre de la Commission de l'économie et du travail;

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.83
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-6010
Télécopieur : 418 643-3325

Bureau de circonscription
965, rue de Parfondval
Baie-Comeau (Québec) G5C 2W8
Téléphone : 418 295-4001
Tél. sans frais : 1 866 268-4077
Télécopieur : 418 295-4028

Que le député de Bonaventure remplace le député d'Ungava et devienne membre de la Commission des transports et de l'environnement;

Que ces changements prennent effet immédiatement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marjolain Dufour

Marjolain Dufour

Whip en chef du gouvernement

c.c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
M. Stéphane Bédard, leader du gouvernement
M. Pierre Moreau, leader de l'Opposition officielle
M. Gérard Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Monnerat, Marie-Claude

De: Arsenault, Francois
Envoyé: 26 août 2013 13:29
À: Monnerat, Marie-Claude
Objet: TR: CAN - Remplacements

De : Lajoie, Simon
Envoyé : 26 août 2013 13:29
À : Montminy, Anik; Arsenault, Francois; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane; Mercier, Eric R.; Dumais, Joanie; Rousseau, Marie-Pier
Objet : RE: CAN - Remplacements

Consentement également pour ces modifications.

Simon Lajoie
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du gouvernement
418-643-3804

De : Montminy, Anik
Envoyé : 22 août 2013 15:49
À : Arsenault, Francois; Lajoie, Simon; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane; Mercier, Eric R.; Dumais, Joanie; Rousseau, Marie-Pier
Objet : RE: CAN - Remplacements

Bonjour

Consentement au nom de l'opposition officielle

Anik Montminy

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 21 août 2013 13:29
À : Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Remplacements

Bonjour

Voici une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour effectuer quelques remplacements permanents parmi les membres des commissions. Je sollicite donc votre consentement pour me répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs sur votre accord à autoriser ces remplacements.

Le rapport du comité directeur de la CAN qui autoriserait cette demande devra par la suite être déposé à l'Assemblée lors de la reprise des travaux parlementaires.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur



Place aux citoyens

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De: Arsenault, Francois
Envoyé: 22 août 2013 16:23
À: Monnerat, Marie-Claude
Objet: TR: CAN - Remplacements

De : Whittom, Johanne
Envoyé : 22 août 2013 16:10
À : Arsenault, Francois; Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Charette, Benoit
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - Remplacements

Vous avez également l'accord du cabinet du président.

Johanne

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 21 août 2013 13:29
À : Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Remplacements

Bonjour

Voici une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour effectuer quelques remplacements permanents parmi les membres des commissions. Je sollicite donc votre consentement pour me répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs sur votre accord à autoriser ces remplacements.

Le rapport du comité directeur de la CAN qui autoriserait cette demande devra par la suite être déposé à l'Assemblée lors de la reprise des travaux parlementaires.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur



Place aux citoyens

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De: Arsenault, Francois
Envoyé: 21 août 2013 16:36
À: Monnerat, Marie-Claude
Objet: TR: CAN - Remplacements
Pièces jointes: Lettre signée CAN 20-08.pdf

De : Charette, Benoit
Envoyé : 21 août 2013 15:54
À : Arsenault, Francois
Cc : Deltell, Gerard; Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Whittom, Johanne; Mignolet, Ariane
Objet : TR: CAN - Remplacements

Bonjour François,

Consentement pour procéder par courriel et pour les changements eux-mêmes.

Merci et une belle fin de journée à toi!

Benoit

Benoit Charette
Directeur de cabinet du leader et du cabinet du whip du 2^e groupe d'opposition

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 21 août 2013 13:29
À : Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Remplacements

Bonjour

Voici une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour effectuer quelques remplacements permanents parmi les membres des commissions. Je sollicite donc votre consentement pour me répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs sur votre accord à autoriser ces remplacements.

Le rapport du comité directeur de la CAN qui autoriserait cette demande devra par la suite être déposé à l'Assemblée lors de la reprise des travaux parlementaires.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur



Placé aux citoyens

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.